

LA CONVENTION MISAS

C'EST QUOI ?

C'est une convention de partenariat établi entre la CPAM et la CPTS EURE SEINE qui consiste à détecter les assurés du territoire en ALD rencontrant des difficultés d'accès aux soins (sans médecin traitant) et de les accompagner afin d'essayer leur trouver un médecin traitant le plus proche de chez eux en fonction des médecins adhérents à la CPTS EURE SEINE.

